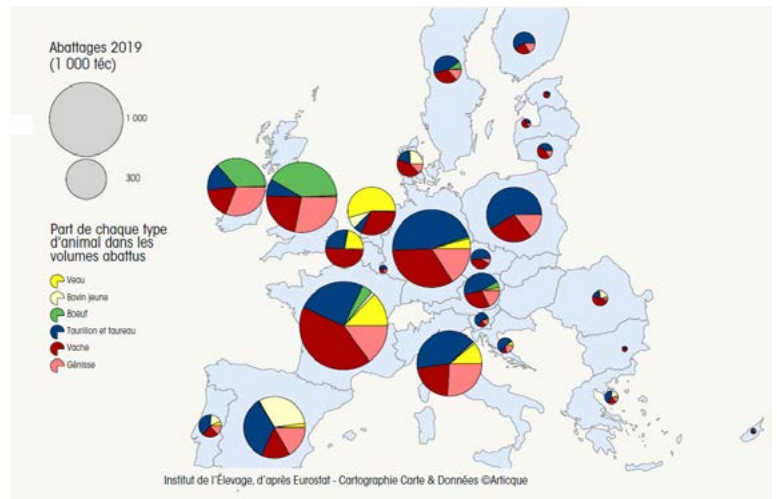


## Une filière de poids

### Europe : une production très diversifiée

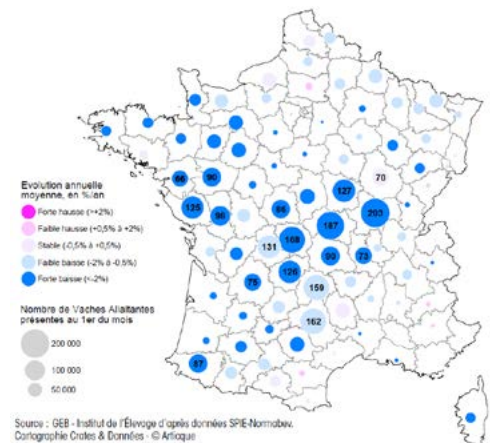
La production de viande bovine recouvre des réalités très différentes dans les divers États Membres de l'UE : engraissement de bœufs et de génisses à l'herbe Outre-Manche, valorisation d'animaux laitiers en Allemagne et en Pologne, engraissement intensif d'animaux maigres importés en Italie et en Espagne, part importante de vaches de réformes en France et une production de veaux de boucherie cantonnée à quelques pays.



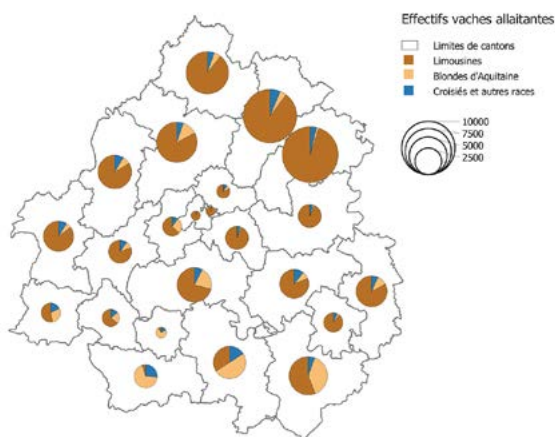
### France : 18% de la production de l'Union européenne

Contrairement aux autres pays de l'Union européenne, la production de viande est majoritairement issue du cheptel allaitant.

La production française est fortement axée sur la vache ou la génisse de boucherie. Cette production est en adéquation avec notre consommation, une grande partie des jeunes mâles étant exportée vers l'Italie. La France exporte essentiellement des taurillons et bœufs (50 % de sa production annuelle soit 200 000 Tonnes équivalent carcasse). La viande bovine importée provient majoritairement (+ de 60 %) des Pays-bas, de Irlande et de l'Allemagne.



### Dordogne



En 2020, les 80 870 vaches allaitantes (toutes races confondues) du département sont détenues par 2180 éleveurs mais seuls les 1533 éleveurs de plus de 10 vaches détiennent 95 % de ce cheptel. La race Limousine est majoritaire (80 %) devant la Blonde d'Aquitaine (13 %).

Depuis 10 ans, le nombre d'éleveurs a diminué de 30 % tandis que le cheptel souche a perdu 10 % de ces effectifs (diminution accentuée depuis 2017). On distingue trois grands systèmes d'élevage bovin allaitant en Dordogne :

- **Les éleveurs de veaux de lait sous la mère (VSLM)** produisent des veaux alimentés au lait de

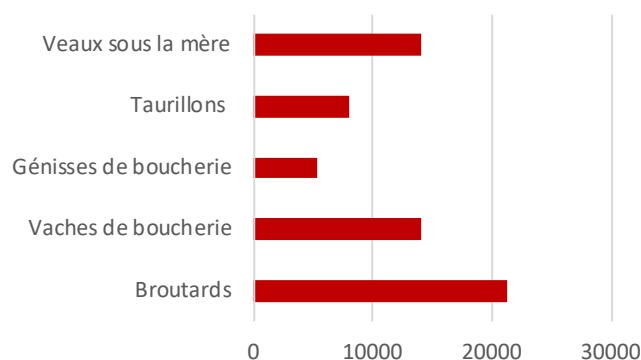
leur mère, abattus de 3 à 5,5 mois. Effectif : 290 élevages (-40%/2009) détenant en moyenne 52 vaches.

- **Les naisseurs (N)** élèvent et vendent des broustards, c'est-à-dire des animaux juste sevrés, et destinés à être engraisés. Effectif : 843 élevages (-17%/2009) détenant en moyenne 41 vaches.

- **Les naisseurs-engraisseurs (NE)** élèvent et engraisent leurs bovins. Effectif : 346 cheptels (-16%/2009) détenant en moyenne 70 vaches.

On trouve également à moindre échelle des **éleveurs de veaux lourds ou veaux rosés** qui produisent des veaux abattus entre 6 et 8 mois alimentés avec le lait de leur mère et une complémentation. Effectif : 54 cheptels détenant en moyenne 50 vaches.

Ventes d'animaux en 2019  
(issus du troupeau allaitant)



## Les opérateurs de la filière

### Les organisations de producteurs

L'engagement dans une organisation de producteurs (OP) permet de participer à l'organisation du marché, d'inscrire sa production sous un signe d'identification de la qualité et de l'origine et de bénéficier d'un appui technique. Deux OP sont basées en Dordogne :

- **ELVEA Périgord** : OP non commerciale basée à Thiviers. Elle regroupe 211 adhérents (15 % des éleveurs du département) qui détiennent 25 % du cheptel départemental et 64 acheteurs désignés.

- **UNIVIA** : OP commerciale en structure coopérative, basée à Thiviers. Elle compte 820 livreurs bovins dont 575 cheptels de Dordogne. UNIVIA commercialise annuellement plus de 25 000 bovins dont 17 600 têtes issues du département (27 % de veaux, 23 % de broutards, 18 % de gros bovins, 19 % de jeunes bovins, 7 % de nourrissons et 5 % de reproducteurs). Le commerce privé en dehors des OP représente 1/3 des transactions d'animaux, il est réalisé soit par des transactions directes entre éleveurs, soit par

des négociants en bestiaux, soit par la vente directe d'animaux de boucherie.

### Des opérateurs spécialisés dans le bio

En 2019, 6 % des vaches (réparties dans 110 exploitations) sont en conversion ou certifiées AB, chiffre en perpétuelle progression. Deux opérateurs spécialisés sur la commercialisation des animaux bio qui interviennent sur le département :

- **SCA le Pré Vert** : coopérative basée en Dordogne qui abat et commercialise des animaux bio vers des boucheries traditionnelles, des magasins spécialisés avec un rayon boucherie et la restauration collective.

- **UNEBIO** : SAS national dont le capital est détenu à 100 % par des éleveurs Bio. Elle planifie les abattages et commercialise sur tous les circuits de distribution : boucheries artisanales, magasins spécialisé, grandes et moyennes surfaces, restauration hors domicile.

### Des structures techniques adaptées et complémentaires

**ASSELDOR** (Association des éleveurs de Dordogne) Coulounieix-Chamiers - 05 53 35 88 99

**COPELDOR Produits** (coopérative des éleveurs de Dordogne) et **Plan Sanitaire Elevage (PSE)** - 05 53 35 88 14

**Groupement de Défense Sanitaire (GDS)** - Coulounieix-Chamiers - 05 53 53 25 42

**SORELIS (Génétique et Reproduction)** - 05 53 22 20 40

**Contrôle de Performances** : Bovin Croissance 87 (05 87 50 41 29) ou Bovin Croissance 19 (05 55 21 55 56)

**Syndicats de race** (05 53 35 88 99) : Périgord Limousine Club (syndicat des éleveurs Limousins) et Blondeaqui24 (syndicat des éleveurs blonds)

**Formation - Expérimentation** : Lycée Agricole La Peyrouse - Ferme des Chaulnes - Coulounieix-Chamiers - 05 53 02 62 00

# Un engagement fort dans les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)



Les différents SIQO sont déclinés pour chaque type de production (Bœufs Blancs, Veaux Fermier du Limousin, Veaux Fermier Élevé Sous La Mère, Limousin Junior, Bœuf Limousin)

## Les repères technico-économiques

La modélisation de ces 3 systèmes provient du Réseau d'Élevage Bovin Limousin. Ces systèmes ont été actualisés en 2018 afin de les adapter aux défis auxquels doit faire face l'agriculture : baisse de la main d'œuvre, changement climatique, volatilité des prix...

Ces nouveaux « cas-type » prennent également en compte l'augmentation des formats des animaux (sélection génétique) et les besoins liés la recherche d'autonomie fourragère (diversification des fourrages récoltés, introduction de cultures dérobées...)

	VSLM	NAISSEUR	NAISSEUR-ENGRASSEUR
<b>UMO</b>	1 exploitant (+ remplacement 15/20 jours par an)	1 exploitant + 1 salarié (2 jours par semaine)	1 exploitant + 1 salarié (3 jours par semaine)
<b>Nombre de vêlages</b>	60 vêlages étalés Âge au 1er vêlage : 36 m 59 UGB	90 vêlages en 2 périodes Âge au 1er vêlage : 30 m 103 UGB	80 vêlages en 2 périodes Âge au 1er vêlage : 30 m 131 UGB
<b>SAU</b>	67 ha (dont 4 ha de céréales) + 2,5 ha de dérobées	105 ha (dont 5 ha de céréales)	100 ha (dont 10 ha de céréales, 5 ha de maïs et 3 ha de luzerne) + 19 ha en dérobées (météils, moha/trèfles...)
<b>Fourrages récoltés et utilisés</b>	2,4 TMS/UGB	2,17 TMS/UGB	2,52 TMS/UGB
<b>Ventes annuelles</b>	28 VSLM mâles (145 kgC) 17 VSLM femelles (140 kgC) 4 VSLM croisés (140 kgC) 10 Réformes (410 kgC)	42 Broutards (335 kgV) 23 Broutardes (310 kgV) 17 Réformes (410 kgC) 2 Génisses (330 kgC)	38 Jeunes Bovins (390 kgC) 22 Génisses de Lyon (330 kgC) 15 Réformes (430 kgC)
<b>Production de viande</b>	270 kgvv/UGB PBVV : 17819 kgvv	306 kgvv/UGB PBVV : 36117 kgvv	385 kgvv/UGB PBVV : 50597 kgvv

### Marge brut bovine par UGB en 2019

	VSLM	NAISSEUR	N-E
<b>Produits :</b>			
Ventes Bovines	1106 €	785 €	868 €
Aides Bovines (vaches + veaux sous la mère)	184 €	110 €	90 €
<b>TOTAL</b>	<b>1290 €</b>	<b>895 €</b>	<b>958 €</b>
<b>Charges :</b>			
Aliments	137 €	120 €	161 €
Frais vétérinaires	66 €	46 €	50 €
Frais d'élevage, reproduction, paille, taxes	105 €	83 €	75 €
Charges fourragères	80 €	74 €	92 €
<b>TOTAL</b>	<b>388 €</b>	<b>323 €</b>	<b>378 €</b>
<b>MARGE BRUT PAR UGB</b>	<b>902 €</b>	<b>572 €</b>	<b>580 €</b>

### EBE et revenu disponible (conjoncture 2019)

	VSLM	NAISSEUR	N-E
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	47 570 €	48 060 €	51 625 €
Revenu Disponible / Unité Main d'œuvre (UMO) (autofinancement, prélèvements privés)	25 185 €	25 535 €	24 420 €



## Les points forts et les problématiques

### Les points forts de la filière

- De nombreux produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine
- 2ème producteur de veaux de lait sous la mère en France
- Valorisation de la surface en herbe
- Plus de 1 500 éleveurs allaitant de plus de 10 vaches

### Les problématiques/enjeux de la filière

- Comment améliorer les conditions de travail et le temps consacré ?
- Comment rendre moins lourd le poids du capital d'exploitation afin de faciliter l'installation des jeunes ?
- Comment améliorer l'autonomie fourragère et protéique de nos exploitations Bovin Viande tout en s'adaptant au réchauffement climatique ?
- Anticiper les exigences futures : empreinte carbone, attentes sociétales, bien-être animal...

## Les aides aux éleveurs

- Le PCAE-PME (Plan de modernisation des élevages). Ce dispositif est basé sur des appels à projets et permet de demander des financements publics pour la modernisation/création de bâtiments et la gestion des effluents. Chaque projet obtient un score en lien avec la liste des critères de sélection, l'instruction se fait en fonction du score obtenu.  
> Pour plus de renseignements : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/resultats?recherche=pcae&page=1> ou contacter le point accueil info PCAE-HVE (05 53 45 47 50) ou votre organisation professionnelle.
- Le plan départemental filière animal conduit et financé par le Conseil Départemental de la Dordogne.

## Les actions Chambre d'agriculture

- Suivi et valorisation des résultats des fermes de références
- Animation de la filière
- Formation, communication
- Envoi annuel du bilan de reproduction
- Accompagnement du PCAE

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Avec la contribution financière du  
Compte d'Affectation Spéciale  
« Développement Agricole et Rural »



295 Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEUX CHAMIERIS  
Adresse postale :  
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9  
dordogne.chambre-agriculture.fr  
Contact : 05 53 45 47 66

